

CACES R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)

CACES chariot(s) type R489 (Catégories au choix)

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2102403F — Mise à jour : 9 mars 2026

Organisme responsable : BEAR FORMATION

Contenu

Objectifs

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

- 1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
- 2. Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- 3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- 5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- 6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- 7. Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- 8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- 10. Effectuer et maîtriser toutes les manoeuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- 11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée < ou = à 1,20 m)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 5 chariots élévateurs à mât rétractable

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 2B chariots tracteurs industriels (capacité de traction < ou = à 25 tonnes)

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2199160	Présentiel	Bains-sur-Oust	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #2102403F